



RÉGION ACADÉMIQUE HAUTS-DE-FRANCE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Délégation de région académique à l'information et à l'orientation

DRAIO
N° L-21-561
Affaire suivie par :
Dominique Lévêque
DRAIO
Lydie Bochet
DRAIO Adjointe

Mél : draio@region-academique-hauts-de-france.fr

Rectorat de Lille
144 rue de Bavay
BP 709
59033 Lille Cedex
03.20.15.66.05

Rectorat d'Amiens
20 boulevard d'Alsace-
Lorraine
80063 Amiens Cedex 9
03.22.82.39.20

Lille, le 15 novembre 2021

La rectrice de région académique
Rectrice de l'académie de Lille
Chancelière des universités

Le recteur de l'académie d'Amiens

à

Mesdames et Messieurs les proviseurs de
lycée professionnel

Mesdames et Messieurs les directeurs de CIO

S/c de Madame et Messieurs les directeurs
académiques des services de l'Education nationale

Objet : : Politique d'orientation en région académique – Écriture et mise en œuvre du PPO (LP)

Le renforcement de l'accompagnement à l'orientation est un enjeu central de la politique menée en région académique et un levier essentiel de notre politique ambitieuse d'égalité des chances. Notre action s'inscrit dans le cadre de la convention Etat-Région consultable sur les sites des académies. Cette dernière définit les compétences partagées avec la région Hauts-de-France dans une recherche de continuité et de complémentarité d'actions.

Les axes prioritaires, développés dans la circulaire générale du 11 décembre 2020 « Mise en œuvre de la politique d'orientation », restent le cadre de référence. Nous souhaitons cette année faire porter notre action sur la mobilisation de tous les acteurs dans une logique de territoires et de réseaux. L'écriture et la mise en œuvre du programme pluriannuel d'orientation (PPO), associées à un plan de formation ambitieux, constituent les éléments structurants de notre politique.

Dans chaque établissement, le PPO permet d'établir une stratégie et un programme d'action qui impliquent et fédèrent tous les acteurs, dans une volonté de lisibilité et de cohérence. Il implique également les familles dans une démarche co-éducative. Il est en interaction avec le contrat d'objectifs et le projet établissement.

Le PPO s'articule autour de trois axes pédagogiques, déclinés dans le cadre des heures dédiées à l'orientation :

- Élaborer son projet d'orientation scolaire et professionnelle,
- Découvrir le monde économique et professionnel et les métiers,
- Découvrir les différentes voies de formation.

Objectifs généraux et préconisations structurant la réflexion sur le programme pluriannuel d'orientation

Le PPO permet de :

- **Créer les conditions nécessaires à la mise en œuvre d'une orientation éducative et progressive**

Cette démarche s'appuie sur les compétences et connaissances développées au sein de chaque discipline et sur les actions et temps forts proposés tant sur les territoires qu'en région académique

- **Faciliter les transitions dans les parcours**

Des réponses éducatives et pédagogiques adaptées favoriseront la transition collège-lycée professionnel et lycée professionnel-enseignement supérieur. Ces actions prennent naturellement place dans l'accompagnement personnalisé et s'appuient sur les évaluations nationales à l'entrée au lycée professionnel.

- **Lutter contre les déterminismes et renforcer l'égalité des chances dans la construction du parcours d'orientation**

Le PPO s'appuiera tout particulièrement sur le réseau des Cordées de la réussite (86 cordées validées) et celui des internats d'excellence (31 labellisés : 18 à Lille et 13 à Amiens) ainsi que sur la dynamique des cités éducatives qui permettent de fédérer les acteurs autour du parcours éducatif du jeune et de renforcer son accompagnement.

L'égalité des filles et des garçons est un élément central des trois axes du PPO, notamment à travers la promotion de la mixité des filières et des formations.

Le PPO veillera à porter une attention spécifique aux élèves à besoins éducatifs particuliers et à ceux qui relèvent du champ médical, du handicap et de l'aide sociale à l'enfance. L'égalité des filles et des garçons sera recherchée à travers la promotion de la mixité des filières et des formations.

- **Renforcer les actions de découverte du monde économique et professionnel**

Le volet découverte du monde économique et professionnel du PPO sera structuré autour d'une politique de territoire portée par le réseau des ACLEE (animateurs des comités locaux école-entreprise), en lien avec les DCIO, et celui des RIPREE (référénts pour l'insertion professionnelle et la relation école-entreprise) implantés dans l'académie de Lille et progressivement dans l'académie d'Amiens.

Il s'agit de favoriser une orientation éclairée vers les filières les plus porteuses d'emploi et d'insertion professionnelle, en complémentarité des actions proposées par la région Hauts-de-France au travers de la mission Proch'orientation, et en articulation avec le travail mené au sein des SPEL (services publics pour l'emploi local).

Le PPO veillera à favoriser la mise en perspective des actions d'information et de découverte du monde économique et professionnel avec la construction progressive du parcours, en lien avec les professeurs principaux, les psychologues de l'Education nationale et les équipes éducatives. La nouvelle cellule de région académique pour l'orientation et la relation école-entreprise (CRAOREE), pilotée à la fois par la délégation de région académique à la formation professionnelle, initiale et continue (DRAFPIIC) et la délégation de région académique à l'information et à l'orientation (DRAIO) porte cette mission de recherche de cohérence et de complémentarité.

- **Valoriser la diversité des parcours pour la réussite de chacun : accompagner les choix des élèves et des familles tout au long de la scolarité en lycée professionnel et améliorer l'accès et la réussite en STS (sections de techniciens supérieurs)**

Dans le cadre de la transformation de la voie professionnelle, le lycéen construit progressivement son parcours. Au lycée professionnel, les équipes éducatives encourageront, dans le cadre du PPO, la diversification des choix et des parcours d'orientation, au travers de projets innovants favorisant :

- en 3^{ème} prépa métiers, la consolidation de l'information sur les familles de métiers pour permettre notamment un choix plus éclairé et équilibré entre première année de CAP et seconde professionnelle. Deux familles de métiers sont particulièrement ciblées, au regard des nombreuses places vacantes constatées et des possibilités d'insertion professionnelle : métiers des transitions numérique et énergétique et métiers du pilotage et de la maintenance d'installations automatisées.
- en fin de seconde, une meilleure connaissance de la diversité des spécialités offertes par les familles de métiers
- une mobilité accrue à l'issue de la seconde professionnelle permettant des choix de spécialités en dehors du lycée d'origine ;
- la valorisation et le développement de l'apprentissage, à travers la mixité des parcours au lycée et comme une modalité de formation facilitant l'accès à une insertion durable ;

- une meilleure appréhension des contenus, attendus et débouchés des formations du supérieur ;
- les liaisons bac pro/BTS, notamment à travers le dispositif des Cordées de la réussite.

Le module de préparation à la poursuite d'études et le module de préparation à l'insertion professionnelle que choisissent les lycéens en fin de première professionnelle trouvent place dans le PPO de l'établissement.

Cadre de la mise en œuvre de la politique d'orientation

- **Le programme pluriannuel d'orientation, axe central de la politique d'orientation au lycée professionnel**

De nombreux établissements ont, d'ores et déjà, élaboré et communiqué leur PPO et nous les encourageons à poursuivre leur engagement dans cette démarche.

Pour les établissements qui n'ont pas encore transmis leur PPO, nous leur demandons de bien vouloir le faire parvenir, via l'adresse dédiée ppo@region-academique-hauts-de-france.fr avant le 25 mars 2022.

Les inspecteurs de l'Education nationale chargés de l'information et de l'orientation mobiliseront les directeurs de centre d'information et d'orientation et les psychologues de l'Education nationale afin d'accompagner les établissements.

Des formations en bassin seront organisées afin de mettre en cohérence l'ensemble des actions à l'échelle du territoire. Vous pourrez également vous appuyer sur les ressources de l'ONISEP et les newsletters de la DRAIO (DraOriente et DraioSup).

Pour soutenir les liaisons entre les lycées et les établissements de l'enseignement supérieur, des actions de formations sont développées par la nouvelle cellule de région académique pour l'orientation vers l'enseignement supérieur – CRAOES – (fusion du CRES académie de Lille et de la MAES académie d'Amiens). Elles favorisent les échanges pédagogiques et permettent, aux enseignants et aux acteurs de l'orientation, de mieux appréhender les contenus, les attentes et les débouchés des formations de l'enseignement supérieur.

- **Des temps forts organisés sur les territoires ou au niveau régional**

Les coordonnateurs de bassin veilleront à structurer des actions communes dans le cadre d'une stratégie de territoire, s'appuyant sur les axes importants développés précédemment.

Les deux semaines de l'orientation au lycée sont des temps forts de cet accompagnement et seront organisées dans les établissements, en amont des conseils de classe du premier trimestre et durant les mois de janvier et février 2022.

La région Hauts-de-France organisera, comme les années précédentes, une semaine régionale de l'orientation, conjointement avec la région académique. Cette semaine est fixée du 24 au 29 janvier 2022.

La première édition de la semaine nationale des lycées professionnels se tiendra du 6 au 11 décembre 2021, son organisation fera l'objet d'une communication spécifique.

La participation aux journées portes ouvertes et les périodes d'immersion seront encouragées afin de permettre aux élèves de découvrir les formations et les établissements, développant ainsi la mobilité.

Le renforcement de l'accompagnement à l'orientation est un défi que nous avons à relever collectivement, nous savons pouvoir compter sur votre engagement et celui de vos équipes et vous en remercions vivement.



Valérie CABUIL



Raphaël MULLER